

Courrier des lecteurs

La gouvernance de l'aéroport

Lettre du jour

Genève, 5 novembre L'importance du scrutin du 24 novembre sur la gouvernance à imposer à l'aéroport de Genève mérite toute notre attention. D'un côté, une initiative constitutionnelle lancée par la Carpe préconise «un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève» et soumet ce dernier à l'autorité du Grand Conseil, qui n'en veut pas puisque notre parlement cantonal a voté contre cette initiative! De l'autre, un contre-projet laissant au Conseil d'État ses prérogatives en matière de bonne gouvernance.

Initiative et contre-projet visent à réduire les nuisances causées par notre desserte aéroportuaire, but hautement honorable, tout en assurant un difficile équilibre avec les enjeux économiques, sociaux et culturels pour l'IN 163 et avec les besoins de la population, des entreprises et de la Genève internationale pour le con-



ENRICO GASTALDELLO

tre-projet. À première vue, initiative et contreprojet procèdent de bonnes intentions et se distinguent sur des nuances non significatives. Or, le diable se cache dans les détails.

L'initiative est formulée délibérément de manière floue et met l'avenir de l'aéroport au cœur de querelles politiques freinant toute planification. Le contre-projet,

tout en s'engageant à lutter contre les nuisances, précise davantage la pesée des intérêts. Ceci est indispensable pour Genève, ville-monde dont, faut-il le rappeler, la prospérité repose majoritairement sur ses communications avec l'étranger. Il s'agit là des 30 000 fonctionnaires internationaux résidant dans la région genevoise, des 200 000 délégués ve-

nant chaque année pour des conférences et des quelque 4000 chefs d'État et ministres qui nous honorent de leur visite.

La desserte aéroportuaire est aussi l'atout numéro un pour des organisations telles que le WEF (800 personnes) ou le CERN (5000 physiciens). Et le secteur privé n'est pas en reste, puisque nos trois secteurs les plus porteurs restent la finance, le négoce et l'horlogerie, dont plus de 90% de l'activité est tournée vers l'étranger. Cette Genève internationale, sans compter le tourisme, pèse à elle seule plus de la moitié du revenu cantonal et des recettes fiscales du Canton, comme le démontrent des études récentes de la Fondation pour Genève et des universités romandes. Notre aéroport a donc un rôle vital pour Genève qui ne peut s'accommoder d'une initiative comme l'IN 163.

Ivan Pictet, ancien président de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève